

CERTIFICAT

COLLE A CARRELAGE

Décision n° 725-20 MC 169 du 07 mars 2006

Cette décision annule et remplace la décision n° 542-20 MC 169 du 15 mars 2005

Mortier colle **KEDOFLEX (gris et blanc)**

Société SEMIN
4 rue de la Gare - BP 15
F - 57920 KEDANGE SUR CANNER

Usine de F - 57920 KEDANGE SUR CANNER

Le CSTB certifie que le produit désigné ci-dessus présente des caractéristiques conformes au référentiel de certification de la marque CERTIFIÉ CSTB relative aux colles à carrelage.

Il autorise la société à utiliser la marque CERTIFIÉ CSTB pour le produit ci-dessus dans les conditions fixées par ce référentiel.



20 MC 169

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification : C2 - E

pour les emplois conformes aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité.

Correspondant

Tél. : 01 64 68 84 06

E-mail : mortiers@cstb.fr

Sauf retrait, suspension ou modification, le droit d'usage de ce certificat est reconduit tous les 15 mois.

La liste des certificats est tenue à jour au CSTB et disponible sur le site internet www.cstb.fr.

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE KEDOFLEX (gris et blanc)

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs et sols intérieurs et extérieurs






GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage :
28 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 7 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 4 h.
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparation particulière
Béton cellulaire	
Chape asphalte non sablée	
Traces de colle en sol	
Ancienne peinture de sol	
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	